

VII^e CONGRÈS FRANÇAIS DE DROIT CONSTITUTIONNEL

PARIS - 25, 26 ET 27 SEPTEMBRE 2008

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au secrétariat de l'Association

Association Française de Droit Constitutionnel

GERJC-ILF, Faculté de droit, 3 avenue Robert-Schuman, 13628 Aix-en-Provence cedex 1

avant le 12 septembre 2008 sans communication
avant le 15 juin avec communication

NOM (écrire lisiblement, s.v.p.) :

Prénom :

membre de l'A.F.D.C. oui non

A compléter uniquement si vous n'êtes pas membre de l'AFDC

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Fonction :

AdresseE : (elle sera utilisée, veuillez écrire en script, svp) :

.....

INSCRIPTION

Je m'inscris au congrès de droit constitutionnel.

Montant des frais d'inscription (par personne) :

Membre de l' AFDC : 30 €

Non membre (droit d'inscription + cotisation provisoire d'un an) : 60 €

Étudiant, doctorant de moins de 30 ans : 20 €

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'AFDC

un bon de commande

d'un montant de :

..... €

COMMUNICATION

Je souhaite présenter une communication oui non

pour l'atelier n° :

titre de la communication (<120 caractères) :

Je, soussigné, autorise l'association française des constitutionnalistes à diffuser le texte de la communication sur le site Internet du congrès, en mentionnant bien qu'il s'agit d'un document provisoire. Je pourrai adresser une version définitive de mon texte jusqu'au 1^{er} novembre 2008, passé cette date il sera intégré dans les documents, papier ou numérique, constituant les actes du congrès. J'ai bien noté que les autorisations de publication seront données conjointement par le président de l'Association et par l'auteur.

Date :

Signature :

DEMANDE D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Pour cela, veuillez joindre à votre inscription au Congrès :

- une lettre de demande d'adhésion (en précisant bien lisiblement votre adresse, titre ou fonction, établissement ou institution de rattachement, téléphone, télécopie et adresse internet)
- et un court CV universitaire.

Les demandes d'adhésion sont enregistrées à la réception puis elles sont soumises au Conseil d'administration qui se réunit 4 fois par an.

L'appel de cotisation est envoyé ensuite : 40 € par an, 20 € pour les étudiants, doctorants et de moins de 30 ans